



Atelier n° 2 :
« *Les hommes et les territoires au cœur des solidarités* »

agenda  21
une Franche-Comté responsable

Synthèse des rencontres territoriales

Septembre 2008

- Renforcer les synergies entre acteurs, notamment avec l'Education Nationale

Belfort

- Comment travailler de manière concertée avec l'Education nationale et le Ministère de l'agriculture et non de manière imposée ? Comment la Région peut-elle aider les collectivités ?
- Le Conseil régional pourrait accompagner les entreprises pour étudier en amont leurs besoins en compétences / emplois, en lien avec les formations développées par l'Education nationale
- Développer les doubles formations, les bi-qualifications avec des partenariats entre acteurs de la formation continue et initiale
- Amplifier le dispositif de « parrainage des stages »

Montmorot

- Regrouper sur un même **pôle** des formations en apprentissage et des formations continues (lycée des métiers)

Vesoul

- Etablir des **passerelles** entre le monde de l'Education nationale et la formation continue, les départements du territoire et la Région, les entreprises
- Réaliser un travail de **médiation** entre les acteurs (« l'intelligence collective des territoires ») : la Région peut favoriser l'émergence d'un acteur de la médiation au niveau d'un territoire
- Réflexion sur les **coûts de la scolarité** du jeune lycéen (afin de respecter les choix d'orientation – transport gratuit mais internat payant)

- Renforcer l'orientation pour lutter contre les processus d'exclusion

Belfort

- Développer les certificats de compétences professionnelles (CCP) 1^{er} niveau, et renouveler les jurys qui les valident
- Actions pour lutter contre l'illettrisme

Besançon

- Mettre en œuvre la **Stratégie Education Formation 2010** – SEF (notamment sur le volet « gestion des compétences »)
- Soutenir les **cellules départementales** d'information et d'orientation
- Développer les **outils de suivi** des parcours de formation et reconnaître les acquis à chaque étape
- Question de l'accès à certains concours et formations (coûts)

Montmorot

- Aider à la création de structures d'accueil pour les jeunes, type « foyers de jeunes travailleurs »
- Faire découvrir les métiers aux jeunes (exemple : plate-forme des vocations en Région Languedoc Roussillon)
- Développer les programmes type « **parcours nouvelle chance** »
- Associer les **familles** aux choix d'orientation
- Prendre en compte les **aptitudes professionnelles** de certains adultes exclus (notamment les femmes) mais cela nécessite des formations complémentaires (langue française...)

Pontarlier

- Faire travailler ensemble les différents acteurs de l'orientation sur le territoire (favoriser les synergies)
- Faciliter la mobilité des jeunes et l'ancrage dans le territoire

Vesoul

- Améliorer le **suivi des jeunes en rupture** (questionnaire ?) du système de formation initiale pour pouvoir les accompagner dans leur orientation (en lien avec les missions locales...)
- Améliorer le suivi des **apprentis**, des **jeunes en stage** (notamment en début de contrat) et l'accompagnement des maîtres d'apprentissage ou tuteurs de stage, pour éviter les ruptures de contrats
- Développer des cadres type **Relais Service Public**, associant différents partenaires (Mission locale, ANPE, Point Information Jeunesse...) et permettant un **accompagnement anonyme** (sans obligation de résultat dans une première approche)...mais ces lieux nécessitent de l'**animation** (soutien du Conseil régional)

- Renforcer la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement des établissements et leur offre de formation

Belfort

- Renforcer les actions dans le domaine de la **culture**, auprès de tous les publics : donner l'envie aux jeunes
- Actions en faveur du livre, de la lecture
- Mettre en place une formation de « base » pour les personnes sans diplôme, travaillant dans une bibliothèque (y compris les bénévoles)

Besançon

- Intégrer un **module développement durable** dans chaque formation et des **applications concrètes par métiers**
- Développer la **sensibilisation et la pédagogie autour du développement durable** (pour avoir une approche globale des projets)
- Créer des pôles de référence par domaine
- Faciliter l'apprentissage et la formation alternée dans les collectivités (champs d'expérimentation du développement durable) et les associations

Montmorot

- Intégrer la formation au développement durable dans l'ensemble des formations professionnelles et continues, notamment dans le cadre des formations à distance (soutien de la Région pour les points de connexion)
- Profiter de l'expérience franc-comtoise pour faire de la Région un pilote en matière de recherche en éducation à l'environnement et au développement durable
- Développer des formations professionnelles dans le domaine du développement durable (ossature bois, isolation énergétique...)
- Promouvoir les formations dans le domaine de l'environnement (notamment au moment des choix d'orientation)

Pontarlier

- Poursuivre et renforcer les démarches Agenda 21 engagées auprès des lycées
- Développer les échanges de pratiques entre acteurs (associations, collectivités, établissements scolaires...)

- Développer les partenariats avec les entreprises locales

Vesoul

- Le Conseil régional pourrait mettre à disposition des lycées une **personne relais** pour les accompagner dans la mise en œuvre du développement durable dans leur établissement (en lien avec les centres permanents d'initiatives pour l'environnement - CPIE)
- Dans le cadre du fonds régional d'aide aux projets innovants (FRAPIL), accorder une « **bonification** » aux projets éducatifs ayant une dimension de développement durable forte

- Équilibres territoriaux

Montmorot

- Garantir le **maillage territorial équilibré** en formations, et l'équilibre formations professionnelles/générales

Vesoul

- Maintenir une **offre de formation de proximité** sur l'ensemble du territoire régional (en lien avec le partenaire Education Nationale)

- Renforcer l'attractivité territoriale

Pontarlier

- Faire mieux connaître les possibilités d'emplois sur le territoire régional
- Développer la pluriactivité (bi-formation)

- Renforcer la coordination – synergie et décloisonnement - entre acteurs territoriaux (Conseils généraux, Région, Etat, entreprises, communes, associations)

Belfort

- Travail concerté des acteurs sur les performances énergétiques du bâti, les coûts de rénovation, les filières techniques

Besançon

- Comment les différents acteurs acceptent-ils de travailler ensemble de manière concertée ? (« faire bouger les lignes »)
- Intégrer dans les dossiers de demande de financements des collectivités la prise en compte des **enjeux du développement durable** (et notamment la prise en compte du handicap)
- Développer la **mise en réseau, l'animation territoriale entre les acteurs**
- Développer la coordination entre les acteurs territoriaux afin de soutenir le travail des associations de terrain (leur faciliter la visibilité)
- Développer la coordination permettant de garantir l'accès aux services sur l'ensemble du territoire régional

Montmorot

- Travailler la complémentarité entre les acteurs, clarifier les rôles et compétences de chacun, coordonner les acteurs intervenant dans le même domaine (plan régional d'action)
- Harmoniser/simplifier les procédures de demandes de subvention (coordination entre acteurs) pour les associations
- Soutenir les approches rapprochant différents acteurs (ingénierie, méthode...)

Pontarlier

- Favoriser les échanges de bonnes pratiques
- Utilisation de la visioconférence (mais bien définir les objectifs, réaliser des formations)

- Endiguer la fragilisation du lien social et les disparités entre territoires

Belfort

- **Plate-forme de services à la personne** mais difficultés d'accès pour certaines personnes : organisation de navettes
- Difficultés pour les associations liées aux changements dans les dispositifs : rechercher la continuité et la cohérence
- Faciliter l'accès à la culture pour tous, au sport sur l'ensemble du territoire (existence d'infrastructures...mais contraintes réglementaires fortes, et problème d'accès : organiser des navettes desservant plusieurs sites et créant ainsi des emplois)

Besançon

- Soutenir le développement de la « psychiatrie citoyenne » (association *les Invités au Festin*) : reconnaissance des **expérimentations**, évaluation, diffusion et financement de ce type d'innovations

Cohésion sociale et solidarités

- Soutenir la **mobilité des publics**, notamment les plus en difficultés (pour l'accès à l'emploi, à la formation professionnelle...) mais également pour les aides à domicile qui interviennent en milieu rural et urbain
- Reconnaître la **dimension professionnelle** et le rôle des acteurs de l'insertion et du monde associatif
- Soutenir les bénévoles (« transfert de compétences » entre les collectivités et les associations, création de locaux...)
- Soutenir les **actions culturelles** auprès de tous les publics et sur l'ensemble du territoire, facteur de culture commune : « accès aux lieux, accès aux œuvres, aux codes de leur appropriation »
- **Pérenniser les Emplois Tremplin**, garants de cohésion sociale sur le territoire

Montmorot

- **Elargir les tickets TER « visiteurs » à l'ensemble des jours de la semaine pour permettre la mobilité**
- **Avoir une nouvelle approche des problématiques (associant ingénierie, investissement et fonctionnement)**
- Soutenir les associations d'aide à domicile intervenant en secteur rural

Pontarlier

- Encourager la formation dans les métiers des services à la personne, valoriser leur image
- Privilégier les hébergements de proximité pour les personnes âgées dépendantes, intégrés à la vie du territoire – favoriser la mixité dans les quartiers
- Maillage équilibré du territoire en NTIC

Vesoul

- Assurer le **maillage territorial** dans les formations sanitaires et sociales (notamment aide à domicile)
- Soutien au **monde associatif**, qui permet des manifestations sportives, **culturelles**... en zones rurales
- Les **élus locaux** sont souvent démunis face à ces problématiques : apporter un **soutien** (Formation ? Amélioration de la communication, médiation)

- Encourager l'installation de nouveaux praticiens afin de permettre une offre globale cohérente à l'échelle du territoire

Belfort

- Problème de compétences pour favoriser l'implantation des médecins (ne relève pas des compétences régionales)
- **Maisons de santé** / maisons médicales

Besançon

- **Soutenir les expérimentations innovantes, dans le cadre d'une réflexion collective**
- Anticiper la prise en compte des personnes âgées dépendantes sur le territoire

Montmorot

- Mener une réflexion sur la **structuration des services de santé** sur le territoire (les maisons médicales peuvent également détruire le maillage actuel)

Pontarlier

- Maisons médicales (question d'aménagement du territoire)

Vesoul

- **Maisons médicales**, mais comment inciter les praticiens à venir s'installer, et à rester ?
- Agir sur **l'environnement du professionnel** pour inciter à l'installation (services, cadre de vie....)

- Renforcer la cohésion et les solidarités territoriales

Belfort

- Les difficultés de collaboration sont liées aux différences de tailles, de moyens, de compétences entre les collectivités
- Penser la question des transports et déplacements dans une **dynamique globale d'aménagement** du territoire - **multimodalité** (question de la 4 voies entre Langres-Belfort et Montbéliard) – des transports **accessibles** pour tous
- Dans le cadre de l'Agenda 21, envisager de manière prospective les conséquences des actions, notamment en terme d'aménagement du territoire

Montmorot

- Organiser des **formations des élus** (les rendre obligatoires ?)
- Comment lutter contre la concurrence entre territoires ?
- **Soutenir les Pays** comme échelle pertinente de la politique régionale
- Amener des éléments de cohérence territoriale (type **Bancs Publics**)

Coopérations territoriales

Vesoul

- S'appuyer sur les **dynamiques endogènes** du territoire, notamment en Haute-Saône et les porteurs de projets locaux
- Développer et soutenir l'action du **pôle de ressources** régional favorisant les liaisons entre les intercommunalités régionales : ceci nécessite des moyens d'animation dédiés (rôle de la Région ?)
- Maintenir une **offre de formation équilibrée** à l'échelle du territoire

- Inscrire la région Franche-Comté dans la dynamique des grands réseaux européens, notamment grâce à la LGV

Belfort

- Renforcer le maillage territorial en TER à partir de la LGV
- Veiller à ce que la LGV ne provoque pas, au contraire, de **nouvelles disparités territoriales** (renforcement des pôles autour des gares et déperditions dans d'autres zones) et des **inégalités sociales** (les personnes les plus fragilisées auraient des difficultés d'accès à la gare)
- Profiter de la LGV pour développer des événements sportifs et culturels à dimension européenne (projet touristique)

Montmorot

- Assurer le **maillage territorial TER** à partir de la LGV
- Faciliter l'accès des usagers aux points de dessertes de la LGV (parkings, navettes...)

Coopérations territoriales

Pontarlier

- Profiter de l'arrivée de la LGV pour assurer (ré-ancrer) un maillage territorial TER
- Développer les réseaux transfrontaliers (dans la recherche en éducation à l'environnement et au développement durable, sur l'information des jeunes, la culture...)

Vesoul

- La LGV ne doit pas **accroître les disparités territoriales**, notamment au niveau de la Haute-Saône et de Vesoul
- Organiser les **liaisons** entre la LGV et le territoire, notamment grâce aux liaisons TER, mais également des infrastructures routières adaptées (question de la gare d'Auxon)
- Mettre en valeur les **attraits touristiques** de la Haute-Saône, dans une dynamique de tourisme « vert »

- Mettre en cohérence les projets, mobiliser et coordonner les acteurs, accompagner le changement... à l'échelle régionale

Belfort

- Opacité pour les citoyens pour s'y retrouver dans les compétences territoriales, les acteurs. Comment participer ?

Besançon

- Quelles sont les marges de manœuvre entre les orientations stratégiques définies et la mise en œuvre par les acteurs ?
- **Placer les personnes au centre**, notamment au moment de l'élaboration des projets (s'assurer de l'adéquation aux besoins)... mais s'assurer également du pilotage
- **Assurer la souplesse des dispositifs, élaborés avec les acteurs de terrain**
- Accompagner les expériences innovantes, les expérimentations, les évaluer, les diffuser

- Faciliter la **lisibilité sur les périmètres de compétences des acteurs territoriaux**, et la complémentarité entre leurs compétences
- Dans le soutien aux projets, ne pas prendre en compte uniquement le facteur géographique mais également le public visé, les objectifs des projets (au regard du développement durable)

Montmorot

- Mettre à disposition des acteurs un document unique de présentation des projets et demande de subvention
- Favoriser **l'animation des projets** (financement de poste ?) à l'échelle régionale

Pontarlier

- Définir quelques lignes directrices communes pour les projets concernant différents acteurs du territoire

Vesoul

- Clarifier les **rôles et compétences** de chacun
- Valoriser l'entité **Pays**, acteur local de la politique régionale
- **Rôle de la Région** : apporter de la « sérénité » aux projets locaux (accompagnement)

- *Favoriser le lien social par la participation des acteurs aux projets et instances participatives*

Besançon

- Soutenir les **outils existants** (animation, sensibilisation, information) : **Conseils de développement** des Pays

Pontarlier

- Renforcer l'information et la sensibilisation des acteurs sur les projets (notamment Agenda 21) pour favoriser leur participation

Vesoul

- Les **compétences et actions régionales sont méconnues des habitants** : renforcer l'information, la lisibilité (créer des antennes territoriales ?)
- La **reconnaissance du travail des acteurs** par le Conseil régional permettra de favoriser le lien social

- *Diffuser la culture de l'évaluation dans le souci d'une démarche prospective*

Besançon

- **Faire évoluer les indicateurs**, au-delà d'une approche économique, pour intégrer le développement durable
- **Associer les « utilisateurs » aux projets**, notamment au niveau de l'évaluation

Montmorot

- **Permettre les échanges entre porteurs de projets (partage d'expériences) sur des expériences similaires**
- Définir des **indicateurs** dès l'élaboration du projet, afin d'en assurer l'évaluation finale

Pontarlier

- Apporter un appui extérieur pour permettre de construire l'évaluation du projet, de façon concertée

Vesoul

- Evaluer dans une **démarche prospective** et non d'efficacité budgétaire uniquement
- *Renforcer le dialogue social et la gouvernance des projets à travers les instances participatives*

Pontarlier

- Encourager la participation des jeunes (conseils locaux) et des instances associant jeunes et adultes